

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

Version 1.0

Date d'impression 08.11.2018

Date de révision 18.04.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE
Nom de la substance : chlorure de sodium
No.-CAS : 7647-14-5
No.-CE : 231-598-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BRENNTAG S.A.
Avenue du Progrès 90
FR 69680 CHASSIEU
Téléphone : +33(0)4.72.22.16.00
Téléfax : +33(0)4.72.79.53.74
Adresse e-mail : FDS@brenntag.fr
Personne responsable/émettrice : Direction HSE

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24
Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément au Règlement (CE) No 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Nature chimique : Substance

Composant non dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification	Concentration [%]
chlorure de sodium	No.-CAS : 7647-14-5 No.-CE 231-598-3	<= 100

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Consulter un médecin en cas d'indisposition.

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ce produit n'est pas inflammable.
Produits de combustion dangereux	: L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques. Chlorure d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Adapter l'équipement de protection à la taille de l'incendie.
Conseils supplémentaires	: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

trouvant à proximité de la source d'incendie. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols, prévenir les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: chlorure de sodium No.-CAS 7647-14-5

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques aigus, Inhalation : 2068,62 mg/m3

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques aigus, Contact avec la peau : 295,52 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 2068,62 mg/m3

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 295,52 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Population générale, Effets systémiques aigus, Inhalation : 443,28 mg/m3

DNEL

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

Population générale, Effets systémiques aigus, Ingestion : 126,65 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Population générale, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 443,28 mg/m3

DNEL

Population générale, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 126,65 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Population générale, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 126,65 mg/kg p.c. /jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce : 5 mg/l

Libérations intermittentes : 19 mg/l

STP : 500 mg/l

Sol : 4,86 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
Nécessaire en cas d'occurrence de poussière
Protection respiratoire conforme à EN 141.
Type de Filtre recommandé:
Filtre combiné:B-P2

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.
Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc Naturel
délai de rupture : >= 8 h

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène
délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc butyle
délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection hermétiques

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements de travail protecteurs

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
En cas d'infiltration dans les sols, prévenir les autorités.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : cristallin(e)

Couleur : blanc

Odeur : inodore

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: 6 - 9 (50 g/l ; 20 °C)
Point/intervalle de fusion	: 801 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 1.461 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: ne s'enflamme pas
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité	: 2,17 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	: 358 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Législation UE: Non explosif
Explosibilité	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE**10.2. Stabilité chimique**

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Décomposition thermique : donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes, Oxydants forts. Métaux alcalins.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Composant:	chlorure de sodium	No.-CAS 7647-14-5
------------	--------------------	-------------------

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50 oral : 3000 mg/kg (Rat)

Inhalation

CL50 : > 42 mg/l (Rat, mâle; 1 h; poussières/brouillard)

Dermale

DL50 : > 10000 mg/kg (Lapin)

Irritation**Peau**

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin)

Yeux

Résultat : Irritation légère des yeux (Lapin)
Les particules peuvent causer l'irritation mécanique.

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

Sensibilisation

Résultat : (Souris)
Non applicable

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

Tératogénicité : Cause des effets sur le développement des animaux à des doses élevées.

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Non applicable,

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	chlorure de sodium	No.-CAS 7647-14-5
-------------------	---------------------------	--------------------------

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 7341 mg/l (Carassius auratus (Poisson rouge); 96 h) (Essai en semi-statique)

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CL50 : 1580 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 24 h)

algue

CE50 : 2430 mg/l (Nitzschia linearis; 120 h) (Inhibition de la croissance; OCDE Ligne directrice 201)

Bactérie

EC10 : <= 35000 mg/l (boues activées)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	chlorure de sodium	No.-CAS 7647-14-5
-------------------	---------------------------	--------------------------

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : Désagrégation par hydrolyse.

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	chlorure de sodium	No.-CAS 7647-14-5
-------------------	---------------------------	--------------------------

Bioaccumulation

Résultat : étude scientifiquement injustifiée

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	chlorure de sodium	No.-CAS 7647-14-5
-------------------	---------------------------	--------------------------

Mobilité

: étude scientifiquement injustifiée

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant:	chlorure de sodium	No.-CAS 7647-14-5
-------------------	---------------------------	--------------------------

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

12.6. Autres effets néfastes**Données pour le produit****Information écologique supplémentaire**

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l'ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Données pour le produit**

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

Composant: chlorure de sodium No.-CAS 7647-14-5

EU. Réglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325) : Numéro CE : , 231-598-3; Listé

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

France. INRS, tableaux des maladies professionnelles : Table : A; Listé

État actuel de notification chlorure de sodium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

EINECS	OUI	231-598-3
ENCS (JP)	OUI	(1)-236
IECSC	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-236
KECI (KR)	OUI	KE-31387
NZIOC	OUI	HSR002722
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

concentration sans effet observé

NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
PNEC	concentration prédite sans effet
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable
	FBC
facteur de bioconcentration	DBO
demande biochimique en oxygène	CAS
Chemical Abstracts Service	CLP
classification, étiquetage et emballage	CMR
cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction	DCO
demande chimique en oxygène	DNEL

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

dose dérivée sans effet	EINECS
Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes	ELINCS
liste européenne des substances chimiques notifiées	SGH
système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques	CL50
concentration létale médiane	LOAEC
concentration minimale avec effet nocif observé	LOAEL
dose minimale avec effet nocif observé	LOEL
dose minimale avec effet observé	NLP
ne figure plus sur la liste des polymères	NOAEC

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes utilisées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	<p>Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.</p> <p>Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.</p> <p>Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du</p>

SEL RAFFINE FIN SECHE SALINOR ALIMENTAIRE

produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.